34me Année — N° 12,154 | 5 Centimes — Ce Journal ne peut être crié — 5 Centimes | Mardi 17 Novembre 1914

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR-JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulé de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

LA RÉTROACTIVITÉ DU DÉCRET

Il est difficile d'espérer que le gouvernement revienne sur sa décision qui a dessaisi les tribunaux de commerce de la liquidation des maisons allemandes ; le plus sage est sans doute d'essayer de tirer le meilleur parti possible des atténuations qu'il a apportées à son décret du 27 septembre ; souhaitons que les procureurs et présidents des tribunaux civils, puisqu'ils sont invités à s'entourer de compétences techniques, aient largement recours aux bons offices des hommes d'affaires les mieux qualifiés pour veiller aux intérêts des créanciers et des contractants français, sans oublier la main-d'œuvre.

Mais il est un point sur lequel les Chambres de commerce, et en particulier celle de notre port, ne sauraient renoncer à leurs desiderata ; c'est en ce qui concerne l'annulation rétroactive des contrats stipulée par le décret du 27 septembre.

On se rappelle que le décret déclare nul tout contrat passé avec des sujets des empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie depuis la date des déclarations de guerre, *soit le 4 août pour l'Allemagne et le 13 août pour l'Autriche-Hongrie ; de plus, à partir de ces mêmes dates, est déclarée également nulle* l'exécution au profit des Allemands et Austro-Hongrois *des contrats antérieurs à l'état de guerre ; cette exécution sera suspendue pendant toute la durée des hostilités ; enfin, si ces contrats antérieurs n'ont reçu aucun commencement d'exécution, ils pourront être annulés définitivement sur requête présentée au président du Tribunal civil.*

Si le décret s'était contenté de dire qu'à dater de sa promulgation *tout acte de commerce avec les maisons allemandes ou austro-hongroises était interdit, il eut été parfaitement régulier et n'eut soulevé, de ce chef, aucune difficulté d'application, sous réserve de la possibilité des opérations à traiter avec les administrateurs-séquestres. Mais ce qui est contestable c'est de déclarer nuls le* 27 septembre *des actes passés à partir* du 4 ou du 13 août *et annulables des actes même de beaucoup antérieurs à ces dates.*

La circulaire ministérielle du 3 novembre, pour expliquer cette anomalie, déclare que le décret « n'a pas créé cette prohibition, mais n'a fait qu'en constater l'existence, l'état de guerre ayant nécessairement et de plein droit entraîné l'incapacité de commercer en France pour les Allemands, Autrichiens et Hongrois ». Cette thèse d'une prohibition préexistante est discutable et nos ministres nous ont fourni eux-mêmes des arguments pour la combattre.

Dans leur rapport au Président de la République, introductif du décret du 27 septembre, ils ont dû constater que « l'état actuel de notre législation ne présente pas de texte prohibant les opérations de commerce avec les sujets des Etats ennemis et les personnes y résidant. » Nous avons vu, par contre, que l'article 23 du Règlement international de la Haye, *stipule qu'il est interdit de déclarer éteints ou suspendus les droits des nationaux de la partie adverse. Enfin le rapport cité plus haut a reconnu expressément, nous le savons, que le decret est intervenu à titre de représailles, les procédés auxquels ne craint pas d'avoir recours l'ennemi ne nous permettant pas « de maintenir les rapports de commerce et d'assurer l'exécution des obligations privées. »*

En principe donc, les obligations privées et commerciales sont respectées par l'état de guerre et on peut dire que si nous n'avions pas eu à nous plaindre des « procédés » allemands dans la période écoulée entre la déclaration de guerre et le 27 septembre le décret de cette date n'aurait pas vu le jour, du moins sous cette forme. On ne saurait par conséquent faire grief aux commerçants français qui ont traité de bonne foi avec des maisons allemandes pendant cette période, d'autant plus que celles-ci n'étaient alors nullement gênées par les autorités et qu'elles étaient encore admises à faire des opérations en Douane ; en ce qui concerne les marchés conclus sur notre place ils étaient d'autant plus légitimes que l'argent versé contre les marchandises devait servir à payer les créanciers gagistes français.

Quant aux contrats passés avant la guerre, il va de soi qu'ils l'ont été de plein de droit et que sauf des cas de force majeure, le sentiment de l'honneur commercial interdit leur annulation.

Nous verrons dans un dernier article que la rétroactivité du décret de septembre est d'autant plus regrettable que, du fait de la complexité des opérations des bourses de commerce, ce sont surtout les intérêts français qu'elle lese. Certes on comprend que les atrocités commises par les armées allemandes aient soulevé les passions, mais il est dangereux d'introduire les passions dans le domaine de la législation qu'elles risquent de fausser par des répercussions imprévues.

CASPAR-JORDAN.

P.-S. — Cet article était composé quand nous avons eu connaissance de la nouvelle circulaire ministérielle que nous publions plus loin — nous en parlerons dans notre prochain article.

Un Télégramme du Roi Albert Ier

Le roi des Belges a répondu au président de la République en ces termes :

A Son Excellence M. Raymond Poincaré, Président de la République, Bordeaux.

Je vous exprime ma profonde et vive gratitude des paroles cordiales que vous m'adressez.

Le souvenir que j'ai conservé, comme vous, de notre récente rencontre me restera cher. Votre nouvelle assurance de sympathie pour mon pays et ma vaillante armée me touche sincèrement.

ALBERT.

Un Télégramme de M. Schollaert au Roi

M. Schollaert, président de la Chambre des Représentants, a adressé le télégramme suivant au roi :

« A Sa Majesté le Roi des Belges

» Sire,

» Comme président de la Chambre des Représentants, élus de la Nation, je viens respectueusement, au nom de tous les Belges, offrir à Votre Majesté l'hommage de notre profond attachement, de notre inébranlable fidélité et de notre patriotique admiration.

» Nous confondons dans ces sentiments la personne du Roi et celle de notre Reine bien-aimée.

» La noble et loyale attitude de Votre Majesté, Sa chevaleresque bravoure, nos communes souffrances, ont resserré encore si possible les liens étroits qui unissent le Roi et son peuple.

» Après les dures épreuves vaillamment supportées, sonnera l'heure de la délivrance du territoire et de la joyeuse rentrée de nos souverains dans la capitale de leur Royaume, aux acclamations enthousiastes de toute la nation.

» Vive la Belgique !

» Vive le Roi !

» *Le président de la Chambre.*

» FRANZ SCHOLLAERT. »

Hommage anglais à l'Armée française

Après avoir passé en revue les faits et gestes des troupes anglaises, l'*Observer* dit :

« Si grands que soient les exploits de nos troupes, celles-ci ne constituent qu'une addition relativement faible, numériquement, à l'armée de la République.

» Les Français combattent de mieux en mieux ; ils excellent, tant en endurance qu'en courage et qu'en brillante habileté.

» En dépit de l'appareil plus monstrueux de Krupp, il paraît probable que le méchant 75 français se montrera l'instrument décisif de cette guerre.

» Les soldats français se couvrent de gloire et le jour prochain où le drapeau tricolore flottera sur l'ensemble des provinces perdues ; rien n'est parti plus certain que cela. »

Les Pertes Allemandes dans le Nord

Il se confirme que l'ennemi a eu, au cours des actions dans la région d'Ypres, un nombre de morts et de blessés exceptionnellement élevé. On signale, notamment, qu'avant-hier un détachement ennemi, comprenant 120 hommes a été fait prisonnier. Ces 120 hommes constituaient tout ce qui restait d'un bataillon qui, le matin même, était parti à l'assaut de nos tranchées avec un millier d'hommes.

Nombre de compagnies appartenant entre autres à la garde prussienne opérant de ce côté et au 2e corps bavarois, qui avait été complété à l'effectif de guerre au début de novembre, ne compteraient plus que 100 à 50 hommes.

Si les assauts subis, ces jours derniers, entre la mer et la Lys, par les troupes françaises et une partie des troupes britanniques ont été plus particulièrement violents, ils ont, en fait, abouti à de véritables hécatombes pour les Allemands.

Sur plusieurs points du front, les lignes sont tellement rapprochées que les Allemands ont dû supprimer leurs guetteurs et leurs sentinelles pour les abriter complètement dans leurs tranchées.

Allemands et Autrichiens s'entendent mal

Le correspondant de guerre du *Times* auprès des armées russes signale des conflits survenus entre les Allemands et les Autrichiens, et qui pourraient, en s'aggravant, déterminer une rupture ouverte.

Pendant que j'étais en Galicie, écrit-il, j'ai entendu courir le bruit de désaccords fréquents entre les armées des deux alliés. On amena à Lvow des soldats autrichiens et trois soldats allemands capturés par les Russes. Les Allemands étaient morts. Ils avaient été étranglés.

Depuis lors, les Allemands ont pris l'habitude de donner aux arrière-gardes autrichiennes les positions les plus difficiles à défendre. Lorsque les Russes entrèrent à Kielce, presque tous les morts, les blessés et les prisonniers des combats de l'arrière-garde étaient des Autrichiens.

Les Russes ont capturé une quantité énorme d'Autrichiens. J'ai causé avec beaucoup de ces prisonniers et j'ai, dans ces conversations, acquis la conviction que les Autrichiens sont fatigués de la guerre jusqu'à l'écœurement.

Voir en 3e page notre feuilleton
PETITE MAIN

LA GUERRE

106e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 16 Novembre, 17 heures.

Le long du canal de l'Yser, de Nieuport jusqu'en amont de Dixmude, il n'y a eu dans la journée d'hier qu'une simple canonnade.

De nouvelles inondations ayant été tendues, le terrain immergé se prolonge actuellement de Dixmude jusqu'à cinq kilomètres au Nord de Bixschoote.

Les forces ennemies qui ont tenté de franchir le canal entre les régions de Dixmude et de Bixschoote ont été refoulées au delà des ponts.

Un régiment allemand a été entièrement détruit au Sud de Bixschoote.

Au Sud-Est d'Ypres, deux autres attaques allemandes ont été repoussées.

Nous avons pris l'offensive et reconquis quelques points d'appui dont l'ennemi avait pu se rendre maître il y a quelques jours.

Entre la Lys et l'Oise, on ne signale que des opérations de petites unités et des progrès partiels de nos travaux d'approche.

Dans la région de l'Aisne et en Champagne, il y a eu des canonnades sans résultat.

Dans l'Argonne, les Allemands ont attaqué sans succès Saint-Hubert.

Dans la région de Saint-Mihiel, un coup de main ennemi sur le bois d'Apremont a échoué.

Dans les Vosges, peu d'activité.

Paris, 23 heures.

Situation sans modification.

Official Report of the French Government

Along the canal of the Yser, from Nieuport to Dixmude, only cannonading took place yesterday.

New inundations having been made, the region is now flooded from Dixmude as far as five kilometers North of Bixschoote.

The foe's forces, which attempted to cross the canal between the region of Dixmude and Bixschoote have all been repulsed on the other side of the bridges.

One german regiment has been entirely annihilated South of Bixschoote. South-East of Ypres, two other German attacks have been repulsed ; we have taken the offensive and reconquered some important points of which the foe had taken possession some days ago.

Between the Lys and the Oise only operations by small parties are reported, and partial progress of our works of approaching the enemy.

In the region of the Aisne and in Champagne only artillery firing without result.

In the Argonne, the foe attacked St-Hubert without success.

In the region of St-Mihiel, à coup-de-main of the foe on the forest of Apremont, failed. In the Vosges little activity.

M. Viviani rend compte de son Voyage

Bordeaux, 16 novembre.

Au Conseil des ministres, M. Viviani a communiqué les résultats de son voyage d'étude et l'enquête qu'il vient de faire et qu'il poursuivra prochainement dans les départements du Nord, relatative aux approvisionnements, aux transports de ravitaillement et à la reconstruction des villages détruits. Les renseignements recueillis ont prouvé outre l'admirable union de tous les citoyens, l'esprit d'initiative des groupements locaux. On peut envisager l'avenir avec tranquillité et confiance. Le gouvernement prendra bientôt des mesures pour résoudre tous ces problèmes.

Le Conseil approuva ensuite la création du Comité central du placement des chômeurs et des réfugiés belges et français et a décidé de proposer à la Chambre de supprimer, en ligne directe et au profit du conjoint survivant les droits de succession des officiers et soldats morts sous les drapeaux.

Les Ministres Socialistes

Paris, 16 novembre.

Le groupe des députés socialistes unifiés, ayant entendu les ministres MM. Sembat et Guesde exposer la politique intérieure et extérieure, leur a renouvelé à l'unanimité sa confiance.

Les Opérations en Argonne

Paris, 16 novembre.

Une note officielle dément le communiqué allemand disant que nous aurions été complètement chassés de la forêt de l'Argonne. La réalité est toute différente, comme en ce qui concerne Verdun où nous avons porté notre ligne autour de la place de 5 à 12 kilomètres au delà de celle que nous tenions voici un mois.

Dans la forêt de l'Argonne notre front est sensiblement sans changement depuis deux mois. Les tranchées opposées sont distantes parfois de cinquante mètres. On combat non seulement à coups de fusil mais par tous les procédés de guerre d'autrefois. Les opérations rappellent le siège de Sebastopol. Il est possible que nous ayons reculé de 150 mètres sur certains points mais nous avons progressé autant sur d'autres. Et les pertes allemandes sont, comme ailleurs, supérieures aux nôtres.

UNE ENCYCLIQUE DU PAPE

Rome, 16 novembre.

Le pape a adressé aux évêques du monde entier une encyclique exprimant sa douleur de la guerre actuelle et de la guerre en général dont les causes principales sont l'absence d'amour mutuel et sincère entre les hommes, le mépris de l'autorité, l'injustice dans les rapports entre les différentes classes de citoyens et la recherche exclusive du bien être matériel, unique objet de l'activité humaine actuelle.

Il conclut en formulant un vœu pour le rétablissement de la paix où les nations trouveront des biens inappréciables et l'église la liberté dont elle a besoin ainsi que la cessation de l'Etat anormal de la situation du pape contre laquelle le pape proteste comme ses prédécesseurs. Pour ces objets le pape recommande de prier Dieu et la Vierge.

Avions Allemands abattus

Petrograd, 16 novembre.

Les journaux annoncent que les Russes ont abattu deux avions allemands, le premier aux environs de Klock et le second auprès de Petrikov.

Les Réfugiés de la Prusse orientale

Amsterdam, 16 novembre.

Les journaux disent que le *Vorwärts* annonce l'arrivée à Berlin de 15,000 réfugiés de la Prusse orientale.

LA GUERRE RUSSO-TURQUE

Tiflis, 16 novembre (officiel)

En raison des renforts reçus par les Turcs, les avant-gardes russes se replient en combattant vers les régions indiquées.

Les tentatives de l'ennemi en vue de reprendre le col Khanessouk ont échoué.

Les Serbes sur la défensive

Nich, 16 novembre.

Les troupes autrichiennes qui ont pénétré en territoire serbe, étaient d'une supériorité numérique telle que nous eûmes graduellement nous retirer, afin de pouvoir accepter le combat dans les conditions les plus favorables.

C'est pourquoi nous avons évacué Petaka, Zedlava et Koizelieva.

L'Action anglaise en Arabie

Londres, 16 novembre (officiel).

Les troupes indiennes, appuyées par le croiseur *Duke of Edinburgh*, ont débarqué près de Perim.

Le feu du croiseur a détruit les forts de Turba.

Après un vif combat, les Indiens ont délogé l'ennemi et ont occupé ses positions, ainsi que les forts, où ils firent un important butin.

Nous avons eu 4 tués et 16 blessés.

Les Revendications italiennes

Milan, 16 novembre.

L'Assemblée démocratique régionale lombarde, comprenant cinq sénateurs, trente-trois députés et trente associations, a voté un ordre du jour demandant que l'Italie soit assurée de la possession des territoires des Alpes adriatiques auxquels elle a droit pour des raisons ethniques et de sûreté, comme pour la défense de ses intérêts moraux et économiques.

Des manifestations patriotiques se sont produites dans les rues à ce sujet.

LE GÉNÉRAL N.-V. ROUSSKY

Le Vainqueur des Autrichiens en Galicie

Né le 6 mars 1854, ancien élève de l'Académie de l'Etat-Major, N.-V. Roussky a pris part dans sa première jeunesse à la guerre turco-russe où il fut blessé. Dans la guerre russo japonaise, N.-V. Roussky occupa les fonctions de chef de l'état-major de la 2e armée de Mandchourie. Il attira l'attention générale par son esprit méthodique, par son sang-froid incomparable, par sa haute science militaire qui lui permit d'accomplir sans flechir les projets stratégiques les plus compliqués.

Le vainqueur de l'armée autrichienne en Galicie a étudié avant la guerre la topographie de ce pays qu'il connaissait mieux que les généraux de François-Joseph. Avec ça ami paternel de ses soldats dont il connaît et défend les intérêts avec courage contre toutes les influences supérieures.

Sa femme et ses trois filles travaillent aux avant-postes dans les ambulances et dans les postes d'évacuation.

La Rentrée Prochaine

Le *Temps* annonce que tout le personnel législatif et administratif de la Chambre rentrera définitivement de Bordeaux après-demain.

Comment ils prirent Dixmude

Les forces alliées occupant Dixmude consistaient en un escadron de cavalerie campé sur la rive droite de l'Yser, deux batteries de 75, un régiment d'infanterie et un bataillon de zouaves. La bataille commença par un feu d'artillerie très violent avec la grosse distillerie du centre de la ville comme objectif principal.

Deux des 75 étaient en position au premier étage d'une tannerie, les autres au-dessous sur un petit tertre où on nettoie les peaux.

Notre artillerie était capable de tenir l'ennemi en échec. Avec ses obus explosifs, elle ouvrait de larges brèches dans les rangs ennemis. Un canon ennemi avait perdu son attelage et une simple salve fauchait des rangs de uhlans. Notre cavalerie et notre infanterie n'attendaient qu'un mot pour entrer en action.

Juste à ce moment, parut une vieille femme que les zouaves avaient traitée avec bonté parce qu'elle paraissait misérable. Elle les avait suivis s'appuyant sur le bras de l'un ou de l'autre. Elle avait partagé leur soupe. Elle monta dans la tannerie jusqu'au premier étage. Enfin, quand chacun craignait pour sa sécurité, elle disparut. Un moment après on put voir une lumière sur le toit de la distillerie. Elle parut trois fois avec un mouvement de droite à gauche. Rien de plus.

Cinq minutes plus tard, les obus allemands commençaient à pleuvoir exactement sur le point repéré par la lumière. En peu de temps le bâtiment fut très endommagé. Des explosions suivirent et l'alcool en feu alluma l'incendie dans toutes les maisons avoisinantes. Ne pouvant arrêter ni le déluge d'obus ni l'incendie grandissant, le général commandant les forces françaises décida d'évacuer la ville et de se retrancher sur les rives du canal. Avec de grande difficultés, les 75 furent descendus de la terrasse où ils avaient été placés et sauvés.

Avant de quitter la ville, les soldats purent voir, gisant à terre, la vieille femme, sous les jupes de laquelle on distinguait l'uniforme des uhlans.

Comment fut faite l'Inondation dans la Vallée de l'Yser

On sait les excellents effets obtenus par les alliés par l'inondation de la vallée de l'Yser. L'armée allemande dut reculer devant la montée des eaux et laissa dans les marécages pas mal de canons.

L'homme qui proposa l'inondation des positions allemandes sur l'Yser vient d'être décoré de l'ordre du roi Leopold.

C'est le gardien des grandes écluses de Nieuport. Il a dans son service le contrôle de l'eau dans les canaux de cette région. Il possédait conséquemment, une connaissance exceptionnelle des possibilités d'inonder le pays.

Ce fut lui qui proposa à l'état-major belge d'utiliser comme digue le quai du chemin de fer et de détruire les bords du canal sur certains points de la région où les tranchées et les positions d'artillerie avancées pouvaient être recouverts d'eau.

Son plan fut aussitôt adopté. Les ouvertures des quais du chemin de fer furent condamnées et le feu de gros canons concentré sur certains points du bord du canal jusqu'à ce qu'ils soient démolis. L'eau s'écoula alors, couvrant les champs qui s'étendaient tout à l'entour, en contre-bas.

D'autre part, on mande de Rotterdam qu'un important contingent allemand qui occupait une position avancée aux environs de Dixmude, fut coupé par suite des inondations.

LES BOMBARDEMENTS D'ARMENTIÈRES

Le correspondant du *Times* lui adresse, à la date de vendredi dernier, du Nord de la France cette intéressante dépêche :

Durant les dernières vingt-quatre heures, le duel d'artillerie a cessé.

La situation à Ypres est complètement favorable aux alliés. Entre Dixmude et Wervick, nous avons repoussé l'ennemi sur plusieurs points. D'importants détachements d'Allemands ont été coupés ou enveloppés.

Deux mille prisonniers faits dans cette région sont passés à travers la ville où j'étais ce matin.

Après avoir arrosé d'obus Armentières pendant les premiers jours de la semaine, l'ennemi a furieusement bombardé la ville pendant toute la journée de mercredi et la nuit suivante.

Les canons était en position à Englois. La rue des Jesuites, la Grand'Place, la place de la République et le faubourg de Lille ont beaucoup souffert.

L'usine à gaz ayant été atteinte par les obus, l'éclairage public a fait complètement défaut.

D'autre part, notre confrère M. Albert Play, d'Hazebrouck réfugié au Havre, nous communique cette lette qu'il a reçue du Nord :

On ne peut se figurer quel triste spectacle présente la ville d'Armentières qui fut bombardée méthodiquement par les Allemands au début de novembre. Partout c'est la ruine et la terreur. Plusieurs quartiers sont absolument détruits. Il y a eu une quinzaine de tués. Un de nos amis nous écrit qu'il a vu et entendu au cours de son séjour à Armentières des obus qui allaient démolir l'Eglise Saint-Roch. Dans l'espace d'un quart d'heure 40 obus et shrapnels sont tombés sur différents points de la ville semant la désolation. Jeudi dernier ce fut pire encore ; toute la place et les environs fut détruite. Après l'explosion de l'usine à gaz, une grande partie de la population évacua la ville. Dimanche et lundi dernier, Armentières souffrait d'un nouveau bombardement.

Cracovie et Przemysl INVESTIS

Rome, 16 novembre.

On mande de Petrograd au *Corriere d'Italia* que les Russes ont achevé l'investissement de Cracovie du côté Nord.

Petrograd, 16 novembre.

Le *Messager de l'Armée* dit que la lutte pour la possession des défiles des lacs Mazurie a tourné à l'avantage des Russes.

On annonce d'autre part l'investissement de Przemysl. A dater du 15 novembre il devint absolu et la place est complètement coupée du monde extérieur.

La Mort de Lord Roberts

C'est une grande et belle figure qui vient de disparaître avec le maréchal lord Roberts. Son prestige était immense.

Il fut, pour la nation anglaise, comme la fidèle et vivante incarnation du soldat. Un profond respect l'entourait. Dans les témoignages de déférence envers son esprit et sa personne, dans les marques de reconnaissance publique qui allaient vers un des plus dignes et des plus réputés serviteurs de l'armée britannique se mêlaient, parmi l'unanimité de ses compatriotes, une affection qui se montrait plus vive en se faisant plus familière.

Lord Roberts était le grand « Bob » dans le cœur anglais. C'était aussi l'idole vénérée pour tous ses chers Tommies Atkins.

Je n'oublie point, pour ma part, l'impression saisissante et vive qu'il causa sur la foule de Londres lors des fêtes du couronnement du roi George V.

Je revois encore, dans toute la splendeur du déploiement des uniformes de parade, l'incomparable défilé des troupes du Royaume-Uni et de l'Empire des Indes suivant le carrosse étincelant d'or.

Quand il parut, campé sur son petit cheval blanc, portant avec un air martial et résolu ses quatre vingts ans bientôt qui avaient blanchi ses cheveux et ses moustaches à la Mac-Mahon sans enlever la fraîcheur rosée du visage, il courut dans l'immense assistance une sympathie qui ne demandait qu'à sortir de la réserve traditionnelle pour manifester sa cordialité.

En ces jours mémorables, le jour de la procession du couronnement, comme le lendemain consacré au défilé militaire, Lord Roberts, aux côtés de son Roi, dut sentir plus vivement encore qu'en d'autres circonstances la large place qu'il occupait dans le souvenir, dans l'affection, dans la gratitude de son pays.

Il était né aux Indes, à Cawnpore, en 1832. Ses parents étaient cependant irlandais, et il se montra toujours fier de ce sang là.

A treize ans, il entrait à Eton, y passait une seule année, et bientôt après entrait à Sandhurst.

En 1851, il était nommé second lieutenant d'artillerie, au Bengale. Quatre ans plus tard, le Quarter-master-general, remarquant les dispositions du jeune officier, se l'attachait comme officier d'état-major.

Le mouvement de rebelles qui souleva les Indes lui valut sa première chance heureuse. Il avait obtenu de faire partie de l'état-major du général Neville Chamberlain et ne tarda à se distinguer.

Il brille au combat de Delhi. A Lucknow, il se signale par sa bravoure. Il est décoré de la Croix de Victoria pour avoir avoir arraché à la mort un soldat anglais, en même temps qu'il abattait deux rebelles et réussissait à reprendre le drapeau dont ils venaient de s'emparer.

Depuis lors, l'ascension de lord Roberts fut rapide et son nom demeure attaché aux plus importantes opérations militaires qui eurent lieu dans les Indes.

En 1878, major-général, il chasse les Afghans de la vallée de Koram. De 1885 à 1893, il commande en chef aux Indes et rentre en Angleterre après quarante et un ans de service, couvert d'honneurs.

La présente génération se souvient surtout de Lord Roberts pour la part qu'il prit dans la guerre des Boers, en 1900, guerre dans laquelle périt son seul fils. Mais on ne saurait oublier le rôle qu'il a joué, qu'il jouait, ces temps derniers encore, dans le mouvement en faveur de l'extension du service militaire en Angleterre.

Il était le président de la National Service League, colonel de la National Reserve, membre du Parlement. Sa verte vieillesse avait laissé intacte son ardeur de propagandiste et de champion d'une grande idée.

Il entretenait, toujours vivace, toujours pressante, cette opinion que la Grande-Bretagne se verrait amenée à imiter la France, l'Allemagne, les autres nations européennes et à appeler sous les drapeaux tous les jeunes gens en état de les servir par les armes.

Il fut aussi de ceux qui s'émurent, de l'autre côté du détroit, du développement intensif de l'Allemagne, et ne se prirent point à considérer comme un rêve l'invasion de l'Angleterre par l'Allemagne.

Se souvient-on encore de la sensation profonde causée par ses paroles lorsqu'en cette fameuse séance de la Chambre des Lords, il déclara qu'il y aurait danger à ce que l'Angleterre perdît sa suprématie sur mer pour la raison qu'un fléchissement de forces était un appel à l'invasion ?

« Le danger devient chaque jour, plus menaçant, disait-il. Depuis dix ans, l'Allemagne a créé la plus grande puissance navale qui ait jamais existé, la Grande Bretagne mise à part. Et cette puissance est aujourd'hui formidable.

» Des mesures sont prises pour l'augmenter. On a calculé qu'il y a 80 000 Allemands employés en Angleterre. Ce sont des soldats entraînés. Si une force allemande débar-

mait en Grande Bretagne, ils seraient prêts à l'aider. »

C'est dès 1908 que Lord Roberts, en esprit clairvoyant et sûr, signalait un péril qui n'a fait que s'aggraver depuis. Et c'est contre l'ennemi dénoncé de longtemps que la Triple entente s'est aujourd'hui dressée dans la plus terrible des luttes sans merci.

La Destinée fut douce pour ce cœur de soldat. Elle lui a permis de retrouver une dernière fois la plaine des héroïsmes et des gloires, de réchauffer les enthousiasmes par sa seule venue au milieu des combattants.

Cette vie d'homme de guerre si largement, si dignement remplie a fini comme Lord Roberts, au déclin des jours, dut intimement le souhaiter : parmi les siens, à l'aube de la victoire, devant le champ de bataille.

A l'heure où le sang français et le sang anglais sont versés sans compter, côte à côte, pour assurer le triomphe de la grande Cause, c'est un peu un des nôtres qui disparaît avec Lord Roberts.

Que nos amis anglais nous permettent de nous associer cordialement à leur émotion comme à leurs regrets.

ALBERT-HERRENSCHMIDT.

Citations à l'Ordre de l'Armée

Les militaires dont les noms suivent, sont cités à l'ordre de l'armée :

3e Corps d'armée

5e batterie du 43e régiment d'artillerie.

Lebreton, capitaine commandant la 5e batterie du 43e régiment d'artillerie.

Etablie à la lisière d'un village attaqué par l'ennemi, la 5e batterie s'est immédiatement retranchée de la façon la plus adroite et a pu ainsi continuer le tir sous le feu des obusiers ennemis, donnant un bel exemple de calme, de courage et de discipline. A brillamment contribué au succès de notre contre-attaque. (Ordre du 15 octobre 1914.)

Perment, adjudant au 43e régiment d'artillerie : très grièvement blessé le 15 septembre, a continué à commander sa section sous le feu, jusqu'à complet épuisement de ses forces.

Havel, adjudant au 43e régiment d'artillerie : a été, le 15 septembre, grièvement blessé.

Lemonnier, maréchal des logis au 43e régiment d'artillerie : blessé à la cuisse, le 15 septembre et désigné pour être évacué, a voulu continuer son service. A dû, néanmoins, être évacué par la suite, en raison de la gravité de sa blessure.

Chauvin, maréchal des logis au 43e régiment d'artillerie : a, bien que grièvement blessé le 15 septembre, conservé son poste de chef de pièce,

Burie maréchal des logis au 22e régiment d'artillerie : est allé, le 15 septembre, reprendre, sous un feu violent, un caisson momentanément abandonné, les conducteurs et les attelages ayant été tués.

D'Anselme, maréchal des logis au 11e régiment d'artillerie : a été, le 15 septembre, grièvement blessé.

Huchard, maître-pointeur au 22e régiment d'artillerie : le 6 septembre 1914, étant blessé, a continué à servir sa pièce.

Legris, canonnier au 11e régiment d'artillerie : a été, le 15 septembre, grièvement blessé.

Mouzard, canonnier au 11e régiment d'artillerie : a été grièvement blessé le 15 septembre.

D'autre part, nous apprenons que la batterie légère sur autos du 1er régiment d'artillerie coloniale partie du Havre, sous le commandement du capitaine Drouet, vient d'être citée à l'ordre du jour.

Elle a dégagé en un quart d'heure un village en faisant 820 tués avec une seule voiture-mitrailleuse.

4e corps d'armée

Graff, lieutenant-colonel au 115e régiment d'infanterie, « a, depuis le début de la campagne, donné dans de nombreuses affaires auxquelles a participé le régiment les preuves des qualités de commandement les plus brillantes ; a été tué à la tête de son régiment dans une attaque de nuit. »

Richard, adjudant au 102e régiment d'infanterie, « tous les officiers de sa compagnie étant hors de combat, a pris le commandement de cette unité et l'a maintenue au mur du parc d'un château, le 29 septembre, sous un feu violent d'artillerie jusqu'à 18 heures, en donnant à tous un bon exemple de sang-froid et d'énergie ».

Oppetit, maréchal des logis chef au 26e régiment d'artillerie, « a toujours obtenu, dans les circonstances les plus difficiles, le plus grand calme de ses hommes et de ses attelages sous le feu. En impose à tous par son sang-froid et sa présence d'esprit.

Salle, maréchal des logis au 26e régiment d'artillerie, « dans plusieurs combats a fait preuve de courage et d'énergie, en maintenant l'ordre dans les avant-trains soumis au feu de l'artillerie et a manœuvré habilement pour lui éviter les pertes ».

Rigault, soldat au 102e régiment d'infanterie, « le 29 septembre, sous un feu intense, a ramené un sergent blessé, ne cherchant qu'à protéger de son corps ce grade. S'est déjà distingué antérieurement au Maroc, et depuis le début de la campagne actuelle par son sang-froid et sa témérité ».

5e corps d'armée

Robert, lieutenant au 8e régiment de hussards, « a, le 27 août, chargé à la tête de son peloton, un peloton ennemi et l'a presque complètement détruit, tuant de sa main trois cavaliers et en blessant un quatrième ».

6e corps d'armée

Gerst, lieutenant-colonel du 355e régiment d'infanterie, « le 2 octobre, arrivant avec son régiment à 14 heures, après une marche de nuit et un trajet en chemin de fer, s'est porté immédiatement à l'attaque d'un village, a passé la nuit côte à côte avec l'ennemi dans ce village et est parvenu à le réoccuper le lendemain. A fait ensuite preuve d'une ténacité et d'une endurance remarquables en restant pendant dix jours dans le voisinage immédiat de l'ennemi, organisant solidement la résistance et dirigeant le travail des tranchées ».

Etienne, chef de bataillon au 155e régiment d'infanterie, « blessé grièvement le 10 septembre, au moment où il exécutait, à la tête de deux compagnies de son bataillon, une contre-attaque ; n'a cessé, depuis le début de la campagne, de faire preuve de qualités militaires de premier ordre ».

De Royon, lieutenant, et Vinot, cavalier au 4e régiment de dragons, « belle attitude et belle conduite au feu ».

7e corps d'armée

De Gestas, aspirant au 14e régiment de chasseurs à cheval, « en reconnaissance le 23 août, ayant en un cavalier grièvement blessé et démonté, s'est porté courageusement à son secours sous le feu à courte portée de fantassins allemands retranchés, l'a pris en croupe sur son cheval et a réussi à le ramener.

Le Courrier de la Presse (bureau de coupures de journaux), 21, boulevard Montmartre, Paris, lit 9,000 journaux par jour.

LE SÉQUESTRE des Biens allemands

Une nouvelle Circulaire du Garde des Sceaux

Le garde des sceaux a adressé aux premiers présidents des Cours d'appel et aux procureurs généraux près desdites Cours la circulaire suivante :

Bordeaux, 15 novembre.

Par nos instructions du 3 courant, publiées au *Journal officiel* du 4, et faisant suite à ma circulaire du 13 octobre dernier, insérée au *Journal officiel* du 14 au même mois, j'ai eu soin de spécifier que, sauf dans le cas où la continuation des entreprises ou exploitations commerciales, industrielles ou agricoles dépendant des maisons allemandes, autrichiennes ou hongroises placées sous séquestre, aura été expressément autorisée, sur les réquisitions du parquet, par décision spéciale du président du tribunal civil qui en fixera les conditions d'une façon précise, la mission des administrateurs séquestres de ces maisons est simplement conservatoire et ne doit pas aller au delà de l'encaissement des sommes comprises dans l'actif dont des mandataires de justice ont la garde, et de l'acquittement du passif correspondant.

Il est donc bien entendu qu'à moins de nécessité absolue, comme, par exemple, s'il s'agit de marchandises périssables ou encombrantes, ou s'il ne peut être pourvu au payement des dettes exigibles au moyen des fonds existant en caisse ou à provenir des recouvrements, l'actif ne saurait être réalisé et qu'il n'y a pas lieu de vendre les biens mobiliers ou immobiliers qui les composent. Les séquestres ne sont pas, en effet, des liquidateurs. Au surplus, si la vente de certains biens est rendue indispensable par des circonstances de la nature de celles que je viens de citer, il convient qu'il n'y soit procédé qu'avec l'autorisation du président du tribunal civil, qui appréciera les raisons invoquées par le séquestre et fixera une mise à prix minimum, de manière à éviter que ces éléments de l'actif ne soient pas réalisés au-dessous de leur valeur réelle.

Il appartiendra au président du tribunal civil de fixer une époque opportune pour la vente et de ne pas la permettre prématurément, alors que le moment ne serait pas favorable.

Il ne faut pas, pour donner une satisfaction immédiate à des réclamations de créanciers, laisser vendre à n'importe quel prix les biens assujettis au séquestre. Il importe d'autant plus de se garder en la matière de toute précipitation que les droits des créanciers se trouvent garantis tant que subsiste cette action entre les mains du séquestre, tandis que, par la réalisation trop prompte du gage, on risque de le déprécier et de porter par là-même atteinte aux intérêts qu'on entend sauvegarder.

Il convient d'ailleurs de ne pas perdre de vue que la mise sous séquestre des biens appartenant à des sujets allemands, autrichiens ou hongrois n'a pas et ne peut en aucun cas prendre le caractère d'une mesure de spoliation. Elle ne procède pas d'une idée de confiscation, et loin de tendre directement ou indirectement à une expropriation, elle doit, conformément aux intentions du gouvernement, demeurer purement conservatoire. Ainsi que je l'ai déclaré à plusieurs reprises et que je le rappelais encore au début de cette circulaire, elle est essentiellement destinée, en ce qui concerne les maisons allemandes ou austro-hongroises qui pratiquaient le commerce, l'industrie ou l'agriculture en France, à empêcher que les nations ennemies ne puissent, au moyen de ces établissements, bénéficier, pendant la guerre, de l'activité économique de notre pays. On ne saurait, sous aucun prétexte, la faire servir à d'autres fins.

Les présentes instructions ne concernent que la réalisation de l'actif des maisons allemandes ou austro-hongroises par voie de vente proprement dite. Il est superflu de faire remarquer qu'elle peut aussi résulter indirectement de l'exercice du droit de réquisition, auquel la mise sous séquestre ne fait pas obstacle. C'est alors la législation des réquisitions militaires qui s'applique, sauf pour le payement de l'indemnité représentative de la valeur des prestations fournies aux mains du séquestre.

Je vous prie de porter sans retard la présente circulaire à la connaissance des présidents des tribunaux civils et des procureurs de la République, en les invitant à veiller à ce que les administrateurs séquestres se conforment strictement aux instructions qui y sont contenues. Vous saisirez cette occasion de leur rappeler combien il est essentiel que, dans leur gestion, les administrateurs séquestres, ainsi que je recommande expressément ma circulaire du 4 novembre, s'abstiennent de tous les frais inutiles comme de toutes formalités surabondantes plus ou moins onéreuses.

ARISTIDE BRIAND.

Les Menaces Allemandes

Genève, 12 novembre.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie les mesures de représailles prises par le gouvernement impérial. Le gouvernement allemand se place, dit-elle, au point de vue que ces mesures ne doivent être ordonnées qu'après la constatation exacte que des mesures semblables auraient été prises par les Etats ennemis.

1° Au commencement de la guerre l'Angleterre, la France et la Russie ont ordonné des moratoria qui ont été appliqués aux Allemands avec une extrême vigueur. Le Conseil de l'empire allemand a édicté un contre-moratorium ;

2° De même que les gouvernements français et anglais avaient placé sous la surveillance officielle les entreprises allemande, le Conseil de l'Empire a pris des mesures semblables à l'égard des entreprises des ressortissants des nations ennemies en Allemagne;

2° A titre de représailles également sont interdits les payements des créances en Angleterre, en France et dans leurs colonies. Toutes autres obligations contractuelles sont suspendues.

4° Comme cela s'est fait en France et en Angleterre pour les marchandises allemandes, les marchandises françaises et anglaises se trouvant sous la surveillance douanière en Allemagne doivent être saisies et seront éventuellement confisquées à titre de compensation au bénéfice de l'empire.

5° D'après des nouvelles privées, des mesures analogues ont été prises aussi par la Russie. Mais cela n'a pas été établi officiellement.

L'ordonnance traite ensuite des mesures de représailles qui devront être prises en ce qui concerne le traitement contraire aux droits des gens qui aurait été infligé à des Allemands en pays ennemis. Dernièrement l'Angleterre, la France et la Russie se déclarèrent prêtes à laisser partir les femmes et les hommes allemands considérés comme n'étant plus en état de servir. Les Allemands capables de service militaire sont traités comme prisonniers de guerre, tandis qu'en Allemagne, jusqu'à présent, on n'a arrêté que les ressortissants des Etats ennemis qui sont suspects. Dorénavant tous les Anglais en état de servir se trouvant en Allemagne auront le même sort.

Le gouvernement français a été invité à donner des éclaircissements sur le traitement des Allemands mobilisables. De sa réponse dépendra le traitement des Français mobilisables en Allemagne.

En ce qui concerne la Russie, des négociations sont ouvertes.

D'après des nouvelles dignes de foi, les Allemands détenus dans les pays ennemis sont traités partois de manière irréprochable, mais parfois aussi avec une rigueur inutile ou même d'une manière indigne. A la demande du gouvernement allemand, les représentants des Etats-Unis ont été chargés de faire des enquêtes sur ces faits. Si de cette manière on n'obtient pas les résultats voulus, les ennemis détenus en Allemagne devraient être traités également plus sévèrement. Par là on n'inaugurerait pas une concurrence de brutalité à l'égard des ressortissants des Etats ennemis. L'Allemagne se réserverait de faire porter la responsabilité des torts envers les sujets allemands aux gouvernements étrangers et à leurs organes.

EN BOHÊME

Voici comment se présente la situation en Bohême à l'heure qu'il est.

Bohême et Moravie Prague et Brno (Brünn) sont comme un volcan prêt à éclater. Une étincelle peut embraser la poudre : cette étincelle sera l'approche des troupes russes. La censure a beau museler la vérité ; celle-ci se fait jour et très vite. Par des voies mystérieuses, on sait à Prague ce qui se passe là-bas sur le front oriental. Un jour, un communiqué officiel avoua l'évacuation de Lwow (Lemberg) par les troupes autrichiennes. Personne n'y prit garde : on savait depuis huit jours l'écrasante défaite subie par les impériaux devant la capitale de la Galicie ; et quand devant Varsovie, Kozienice, Sandomir, les troupes germaniques battirent en retraite, on le sut aussitôt par tout le pays morave, silésien, tchèque.

Les Tchèques, encerclés de toute part par l'élément germanique, savent très bien à quel sort ils seraient voués si par malheur l'Allemagne triomphait. Ils ont vu comment on s'y prend en Posnanie pour exterminer une nation qui ne veut pas être allemande. Aussi, du jour où les Russes apparaîtront, les légions tchèques sortiront de terre. Le gouvernement autrichien s'en méfie si bien qu'il vient de décréter l'enrôlement, du 15 novembre au 11 décembre, de tous les hommes tchèques, valides ou non, non incorporés jusqu'à ce jour.

Dans les premiers jours de la guerre, on a parlé d'une sanglante révolution à Prague. Cette nouvelle n'était pas exacte. Prague est restée tranquille : le sera-t-elle demain ? Par contre, il est absolument vrai que deux régiments tchèques se soient mutinés. On ignore ce que sont devenus ces deux régiments. Les contingents tchèques, employés surtout dans l'attaque contre la Serbie, ne manquent jamais une occasion de mettre bas les armes ; la victoire serbe de Chabatz eut être singulièrement facilitée par la mollesse voulue des régiments tchèques. D'ailleurs, les dépôts de Nisch regorgent de prisonniers tchèques. La presse allemande a parlé d'une réconciliation de l'élément tchèque et allemand de Bohême, unis contre les « ennemis communs » de la monarchie austro-hongroise. C'est absolument faux. Il y eut des manifestations à Prague organisées par la police autrichienne, où des apaches de Prague fraternisèrent avec des fils à papa allemands ; mais aucun Tchèque digne de ce nom n'y prit part, car les sympathies et aspirations tchèques sont orientées autre part que vers Vienne et Berlin. Les Tchèques ne peuvent donc ouvertement ce qu'ils pensent et ce qu'ils sentent. La censure impériale est là.

Au point de vue économique, la situation n'est pas brillante. Les fabriques sont en grande partie arrêtées ; ceux qui travaillent ne le font que trois jours sur sept. Le prix des vivres, même du pain, a doublé ; la viande est hors de prix. Le charbon est rare ; le pétrole encore plus, les sources de Galicie étant taries pour l'Autriche. La misère approche ; tout le monde la sent imminente. Les économistes de l'université de Prague estiment que la Bohême, malgré sa fertilité, n'a de vivres que jusqu'à janvier 1915. Et ensuite ?... Les vivres deviendront si chers que la vie sera pratiquement intenable pour la majorité de la population. Comme d'autre part le nombre des chômeurs augmente d'une façon inquiétante, il est à prévoir que ces troubles intérieurs d'ordre économique viendront se greffer sur ceux que pourront susciter des facteurs d'ordre ethnique.

Bret, Tchèques et Moraves attendent l'heure de la délivrance, qui va sonner avec la fanfare de la victoire des alliés. Et quand le moment sera venu ils apporteront à cette victoire la contribution effective de leur sang et de leur énergie.

Et autant les Tchèques attendent avec confiance l'issue du drame gigantesque, autant les Allemands de Bohême la redoutent. Les intrus de Bohême, les pangermanistes de Prague et de Brünn n'exultent pas. Ils se sont terrés dans leurs tanières, attendant avec angoisse l'heure d'une nouvelle « défenestration » de Prague.

Au Camp de Lechfeld

Une touchante cérémonie a eu lieu le 2 novembre, au camp de Lechfeld (Bavière), où sont internés les prisonniers français survivants de la garnison du fort de Manonvillier. Ce fort, situé à .. kilomètres de Lunéville, commandait le chemin de fer d'Avricourt au moment de son entrée sur le territoire français. Après cinquante-quatre heures de bombardement par les obusiers de gros calibre qui ont presque aussitôt annulé les moyens de défense, asphyxiée par les obus spéciaux lancés à cet effet et entièrement séparée des forces françaises par les armées qui s'étaient avancées à la fin d'août jusqu'à peu de distance de Nancy, la garnison, après avoir tenté inutilement une sortie, a dû se rendre avec les honneurs de la guerre sur la décision de ses chefs.

En raison de cette circonstance sans doute, une liberté relative paraît avoir été laissée aux soldats de cette garnison, qui sont internés au camp de Lechfeld depuis le 27 août. Ils ont pu, le 2 novembre, rendre un double hommage à la mémoire de leurs aînés de 1870 et à leurs camarades de 1914 qui ont succombé à leurs blessures. A cette occasion, le caporal d'infanterie Jacques Bernès, fils de M. Marcel Bernès, professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, a prononcé un discours dont voici la péroraison :

» Qu'ils soient au moins, ces prisonniers de guerre éternels, un exemple de tous les instants pour les survivants dont la captivité doit avoir un terme, mais qui trouvent parfois lourdes à porter les heures de la solitude inactive.

» Nous apprendrons de vous, camarades, que si les circonstances nous ont arrachés au théâtre du grand drame qui se joue loin de nous, nous devons, acceptant cette destinée d'un cœur serein, mais non pas léger, rester graves, rester des soldats de France, parce que, prisonniers de guerre, ou combattants du champ de bataille, nous sommes toujours au service de la patrie.

» Soldats, compagnons d'armes, ce n'est pas adieu que nous vous disons. Vous êtes, vous serez nos glorieux morts de Lechfeld, chers disparus, vers qui s'en vont aujourd'hui les pensées d'une famille innombrable, vrais soldats à qui nous adressons en vous quittant le seul salut qui vous convienne et dont vous êtes suprêmement dignes : le salut militaire !

» Au revoir, nous pensons à vous. »

EN LORRAINE

La lettre suivante nous est aimablement communiquée par son destinataire, habitant notre ville.

Elle émane d'un officier qui en temps de paix, appartient à la presse parisienne.

On lira avec intérêt ces impressions personnelles, qui n'étaient pas destinées à la publicité mais elles méritent d'être connues. Ces lignes mettent une fois de plus en lumière l'admirable entrain, l'endurance la sereine et légitime confiance de nos troupes.

Septembre.

Depuis plus d'un mois, nous sommes dans la même tranchée, nous avons tous les jours hérissé notre bois de tant de fil de fer, d'abattis de tranchées, etc., qu'ils n'ont pas osé s'y frotter ; nous avons derrière nous un groupe entier de 75, une batterie de 120, une de 155 long, une de 105 court, quelques pièces de 240 ! J'ai vu un ou deux de ces cigares venus de .... Ah ! bagasse ! diraient les Marseillais. Je préfère ces obus là pour eux que pour nous. Il s'agit d'emporter Thiaucourt, ou de les empêcher d'en déboucher. Jusqu'ici, nous avons fait de la bonne besogne. En août, nous avons été de l'armée qui avait bloqué Nancy. Sais-tu qu'ils ont laissé, 45,000 morts au Grand-Couronné de Nancy ?

Quel retour fut le nôtre dans cette ville ! Les habitants rompaient nos lignes, nous débandaient, nous offraient littéralement tout ce qu'ils possédaient. Les femmes nous embrassaient

Après cela, nous avons été déboucher le fort de Troyon. Un matin, à quatre heures, nous sommes partis sans sac, ma compagnie et deux mitrailleuses, dans la direction de ce fort. En arrivant près de la Croix-sur-Meuse, on nous dit de nous méfier. Il y a encore des uhlans dans le pays. Nous y parvenons astucieusement. Personne. Ils venaient de filer depuis une demi-heure et nous trottons à la poursuite, passons à quelques cent mètres d'une masse informe de terres éboulées qui s'appelait le fort de Troyon, et sur les pentes duquel, en trois assauts acharnés, ils avaient laissé 7.000 morts !

Une tête, deux têtes de sentinelles apparaissent au-dessus de talus, puis tout à coup, dix, quinze, vingt. Ces hommes lèvent les bras, agitent des képis, et, tout à coup, dans le petit jour d'un vert métallique, dans le vent qui souffle par rafales, claque un beau drapeau français tout neuf, tout raide... pour nous saluer ! Quelle émotion et quelle joie ! Devine si nous avons couru en avant (je commandais la pointe)

Partout des munitions abandonnées, des outils, des roues brisées, partout l'abandon. Force nous fut de retourner en arrière, nous n'avions pas nos sacs, nous n'avions pas mangé, et nous étions trop loin du reste du bataillon. Mais quel retour ! Des trophés à tous les fusils, casques, sacs polus armes, toilés de tentes et même deux moutons vivants qu'ils avaient volés, et que nous avons mangés à la santé des nôtres, après leur avoir fait faire une gymnastique toute nouvelle pour ces quadrupèdes, en franchissant les ponts de la Meuse que le génie avait fait sauter.

Ensuite, vers le 20 septembre, retour dans la Woëvre. Bataille furieuse. Fliray, avoisogne, Lérouville surtout, où nous avons perdu nos deux chefs de bataillon.

Dans mon bataillon, 8 officiers sur 16 et dans ma compagnie 116 tués et blessés. C'est lorsque je fus proposé pour la citation à l'ordre ou la croix auprès du général... et le rapport à ce sujet n'a encore reçu aucune réponse. Mais peu importe s'il est perdu. Je suis d'avis que ces sortes de récompenses doivent aller d'abord aux morts et aux blessés ; nous autres, les indemnes, nous avons la plus belle des récompenses, la vie dont on apprend tout le prix dans des heures pareilles.

Imagine ceci : le 21, à Fliray, on me charge d'aller réoccuper à la sortie Est du village une tranchée que l'on venait d'abandonner. J'y entre sous une averse de schrapnels qui faisait flamber les maisons, fuir le bétail à travers les ruelles, tomber les tuiles sur nos têtes. Je m'installe dans la tranchée, je fais « zigouiller » les Boches à 800 mètres. Le temps passe. Au-dessus de nous les branches se cassent au passage des petites mouches rapides, l'écorce des arbres vole ; enfin un cycliste vient me dire que le bataillon est parti et que deux fois on m'a envoyé l'ordre de rentrer (Le cycliste précédent avait jugé plus simple de ne pas arriver jusqu'à moi.)

Nous nous retirons dans un bois où nous dormons (!!) sous la pluie, sans manger, bien entendu, et où les Boches viennent au matin nous faire une sérénade que je te recommande. Nous nous retirons et on nous ramène par un défilement sur Noviant-aux-Prés, le 21, à midi ; nous y mangeons une « boîte de singe » et deux biscuits dans un duel infernal d'artillerie.

Quarante-huit pièces tiraient à la lisière du village, à cent mètres de nous, et les Allemands répondaient de tout leur pouvoir. Quel concert !

De là, nous gagnons, en nous infiltrant, homme par homme, un bois où nous nous reformons. Nous y recevons une averse de percutants qui commence à nous éprouver. Puis nous dévalons dans un ravin plein de fumée et de brume et regrimpons la pente adverse.

A trois mètres de la crête, nous nous arrêtons ; les balles sifflent en nappe au-dessus de nous. Un de mes hommes, en rampant, va voir (je l'ai nommé caporal). Il me crie : « Mon lieutenant, les boches filent à 400 mètres ! ». Je commande baïonnette au canon ! en avant, mes amis, suivez-moi ! Tous, d'un élan, s'enlèvent, et comme au terrain de manœuvres nous avançons par petits bonds, et je commence à entendre des cris : « Mon lieutenant, ne me laissez pas, mon lieutenant, je suis touché ! » Quelques sections du 346e nous rejoignent. Voyant que le bataillon ne nous suit pas, la nuit venant, j'arrête mon monde derrière une petite raie de champ ; je retrouve un de mes anciens constructeurs de Blois, le capitaine P..., passé au 346e, et je lui dis : « Mon capitaine, il me semble que nous devons nous enterrer ici. Voulez-vous prendre le commandement des miens ? Je vais aller dire au reste du bataillon qu'il peut venir ». Le reste du bataillon était parti jusqu'à Noviant.

Je le retrouvai dans la nuit et il revint à dix heures du soir en avant, hélas ! de l'endroit où j'avais arrêté ma section.

Les boches nous laissèrent avancer jusqu'à 200 mètres. Quelle nuit sur ce plateau balayé d'un vent glacial ! Des étoiles splendides au ciel, mais quels cris horribles on navrants des blessés. L'un d'eux appelait doucement : « Les brancardiers, s'il vous plaît ! ». D'autres hurlaient affreusement... et puis se taisaient. Je passai toute la nuit à marcher pour ne pas claquer de froid, et puis, je peux bien te le dire, j'étais terriblement heureux ! J'étais monté à l'assaut le premier de mon régiment et je passais la nuit sur le terrain conquis. La fatigue de deux jours de combats et de marches, presque sans manger, tout cela ne comptait plus.

A l'aube tout à coup, la fusillade reprit, simultanée et furieuse des deux côtés. Nous ne pûmes avancer d'un pas, cloués le nez au sol par des mitrailleuses invisibles. L'état-major évalua leur nombre, le lendemain, à 72 !!!

Nous sommes restés à 200 mètres de leurs tranchées, fauchés nets si on levait la tête. C'est là que fut tué mon camarade le sous-lieutenant de J... et tant d'autres braves garçons.

Croirais-tu que dans l'intervalle j'ai dormi au moins deux heures ? Vers deux heures après-midi, une voix cria dans le ravin : « Un officier à la 18e ». Le capitaine me désigna et me dit adieu de la main, ainsi que le lieutenant restant. Je partis en rampant. Les balles me suivaient pas à pas ; l'une d'elles traversa la gamelle d'un de mes sergents à côté de moi, au coude à coude, et je fis ainsi trois cents mètres à plat ventre, en ne songeant qu'à profiter du moindre pli de terrain.

J'arrivai dans le ravin, honoré même de quelques schrapnels pour moi tout seul, et je trouvai dans ce ravin deux sections du 346e commandées par le capitaine V..., qui fut ahuri en me voyant arriver tout seul, tout tranquille, mais combien sale ! de la zone battue.

Je retrouvais les débris que j'avais mission de ramener au point précis où mon commandant venait d'être tué. Je fis ramasser ses papiers et revins le dernier.

A l'entrée de Noviant, le capitaine de la 23e avait reformé les siens, navré, et face à l'ennemi qui se gardait bien de poursuivre. C'est là qu'il eut le bras arraché par un éclat d'obus.

Je ramenai les deux compagnies à Noviant. Je fis faire l'appel pour tout le bataillon. Nous marchions depuis 58 heures ; nous nous battions depuis 30 ; j'avais mangé pendant ce laps de temps une boîte de « singe » et deux biscuits, et j'avais dormi deux heures !

Mais il faut que je te quitte. Nous avons un pieux devoir à remplir. J'avais ordonné qu'aujourd'hui nous irions porter des couronnes de lierre sur les tombes nombreuses, hélas ! qui se trouvent au Nord de notre ouvrage, et rendre les honneurs militaires à nos pauvres camarades.

Jusqu'ici, les canons et les aéros ennemis nous ont empêchés de sortir de nos terriers.

Maintenant la brume vient et la nuit tombe sur le bois, les dernières feuilles d'or brûle accrochées les dernières rayons d'un soleil déjà froid. Au loin, ce ne sont pas les clochers, mais les canons d'airain des Hauts de Meuse qui sonnent le glas des trépassés.

L'Occupation Allemande

Les correspondants des journaux hollandais continuent à signaler des faits qui dénotent une extraordinaire dépression morale chez certaines catégories de soldats allemands en Belgique. C'est ainsi qu'à Bruxelles, des hommes du landsturm ont dû être incarcérés à la prison de Forest, parce qu'ils refusaient de se rendre au front, sous prétexte qu'ils ne devaient être affectés qu'à la défense du sol allemand. Des soldats retiennent les papiers des voyageurs afin de s'en servir pour déserter. Ce sont surtout les Bavarois qui se montrent déprimés et hostiles aux Prussiens.

La *Métropole*, le journal belge qui se publie à Londres, dit tenir d'une personne digne de foi revenant de Bruxelles, que lorsque le kaiser arriva dans la capitale belge, des mesures extraordinaires furent prises pour garantir sa sécurité. Guillaume II ne demeurait jamais pendant plus de trois heures au même endroit, et chaque nuit il couchait dans une autre maison. Malgré toutes les précautions prises, les Bruxellois étaient informés par les soldats bavarois des allées et venues de l'empereur. Des soldats bavarois auraient même tenu ce langage à des Bruxellois :

« Nous ne demandons pas mieux que de faire connaître les endroits où l'on peut « trouver » l'empereur. Tuez-le si vous le pouvez ! C'est un criminel et un fou ! Il nous a lancés dans une guerre détestable qui se terminera par l'anéantissement de notre pays. S'il disparaissait, la paix serait faite tout de suite, et les Bavarois, qui aiment et respectent les Belges trahis, seraient les premiers à l'exiger ! »

Dans son immense majorité, le peuple belge demeure irréductible. Une personnalité belge arrivée ces jours-ci au Havre rapporte qu'une importante firme d'équipements militaires avait reçu commande, de l'intendance allemande, pour la confection de 100.000 cartouchières triples au prix marchand de 900.000 francs environ.

Le directeur déclara qu'il désirait, avant d'agréer la commande, consulter son personnel, qui chôme depuis l'occupation. Il s'adressa donc au Syndicat socialiste auquel appartiennent la plupart de ses ouvriers et reçut bientôt la belle réponse suivante, à laquelle d'ailleurs il s'attendait :

— Non, dirent les ouvriers, plutôt mourir de faim que de travailler pour l'armée teutonne.

Suivant la *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, les autorités militaires allemandes, désirant relever le moral de l'armée, racontent à Gand et à Bruges que Calais est pris.

On apprend de Terneuzen que de nombreux soldats allemands succombent à des maladies occasionnées par le mauvais temps, notamment à des pneumonies.

Les hôpitaux étant déjà combles, les blessés sont très mal soignés.

Un soldat allemand raconte que les souffrances qu'il a endurées au cours des jours derniers étaient presque insupportables. La relève de la garde se faisait à intervalles plus rapprochés que d'habitude, mais en descendant de garde les hommes trouvaient rarement des endroits secs pour se coucher.

Ce soldat affirme qu'il s'est produit de nombreux cas de folie subite.

Bien que les communications par chemins de fer soient rétablies entre Terneuzen et Gand, il est impossible de pénétrer dans cette dernière ville sans un laissez-passer absolument en règle.

Ce qu'a pu accomplir une Escadrille

Ce qui donne une valeur incontestable à l'aviation française, c'est que, dans la majeure partie des cas, l'avion français peut résoudre à la fois les quatre parties du problème qui est posé, c'est-à-dire :

1° Reconnaissances à longue portée ;

2° Reconnaissances d'emplacements de batteries et réglage de tir ;

3° Destruction, au moyen de bombes jetées à terre ;

4° Tir et chasse contre avions ennemis.

Il a donc fallu que les avions fussent capables à la fois d'enlever du poids (pilote, passager, bombes, mitrailleuses, cartouches) et de permettre l'observation aisée, le jet de bombes facile, le tir précis. Il a fallu également que, en plus de ces dispositions générales, ces mêmes avions puissent gravir la pente des 2 000 mètres en hauteur à laquelle ils sont à peu près invulnérables — dans le moindre temps possible.

Nous connaissons une escadrille où ce quadruple but a été atteint avec succès. Composée de cinq avions, dont quatre ont toujours fonctionné régulièrement, le cinquième (tantôt l'un, tantôt l'autre), étant la plupart du temps indisponible soit que le pilote fût blessé, soit par suite de changement de pilote, soit pour une inévitable réparation, elle a fourni un travail remarquable en deux mois, du 5 septembre au 5 novembre.

D'abord chargée de la défense du camp retranché de Paris, elle prêta son concours à la chasse et à la poursuite des premiers avions allemands qui se permirent des incursions au-dessus de la capitale, et l'on sait qu'un de ses volatiles s'abattit du côté de Chelles. Puis elle s'attaqua à une batterie d'obusiers allemands, au moment de la retraite précipitée de l'armée de von Kluck et endommagea deux pièces au moyen de bombes habilement jetées.

Postée vers le front, elle servit à la reconnaissance de longue portée. Par des vols individuels de trois heures et demie à quatre heures, les avions évoluèrent très avant au-dessus des lignes allemandes, repérant les réserves, les parcs, les convois, explorant les régions où l'ennemi transportait hâtivement des troupes au moment de la bataille de l'Aisne et après la défaite. Ces reconnaissances se sont chiffrées à une centaine, effectuées par n'importe quel temps. Ne perdant jamais aucune occasion, l'observateur lâchait habilement des bombes sur des rassemblements de troupes, sur des convois, sur des trains en stationnement.

L'un de ses observateurs effectua trente reconnaissances en quarante jours, ce qui, dans l'espèce, doit constituer un record.

Les quatre appareils (moyenne disponible) servirent ensuite à repérer les emplacements des batteries allemandes, soit de 77, soit d'obusiers lourds, puis du réglage du but de l'artillerie française sur les batteries ennemies.

En 12 jours, 22 batteries allemandes ont été réglées au but, c'est-à-dire que le feu de l'artillerie française encadra le but, amenant soit la destruction des pièces, soit celle du personnel, soit encore l'immobilisation des batteries ennemies.

« C'est le Militarisme prussien qui a imposé la guerre »

Un républicain allemand, M. Flesche, publie dans la revue berlinoise, l'*Initiative*, un article examinant la cause de la guerre, qu'il groupe en trois catégories : 1° l'orientation politique du parti dominant en Allemagne ; 2° les alliances ; 3° l'esprit du peuple.

L'auteur vient à cette conclusion : que c'est bien l'esprit conservateur et militariste prussien à outrance qui a imposé la guerre.

En terminant, M. Flesche critique vivement les agissements du gouvernement.

LE FLEGME BRITANNIQUE

Il y a quelques jours, un train qui transportait dans le Nord un régiment anglais dut stopper à une petite station. Deux soldats descendirent de voiture et questionnèrent le chef de gare.

— Combien de temps arrêtons-nous ici ?

— Cinq minutes.

Les deux blonds fils d'Albion s'installèrent alors devant une porte vitrée, se savonnèrent le visage, affûtèrent leur rasoir et commencèrent à se raser. Trois minutes s'étaient à peine écoulées que les employés les invitaient à remonter en voiture.

— Depuis combien de temps sommes-nous arrêtés ? demandèrent les deux soldats à moitié rasés au chef de gare.

— Cela fait trois minutes, répondit le brave homme.

— Eh bien, nous avons encore droit à deux minutes ; un galant homme n'a qu'une parole !

Et les deux Anglais continuèrent à se raser tranquillement jusqu'au moment où les cinq minutes promises étant écoulées, ils reprirent place dans leur wagon.

LE HAVRE

Morts au Champ d'Honneur

M. Letellier, de Bolbec, soldat au 274e d'infanterie, tué à l'ennemi le 7 septembre à Esternay (Marne).

M. Charles Coustham, de Bolbec, du 274e d'infanterie, tué le 7 septembre au combat de Courgivaux.

M. Maurice Lépillier, de Bolbec, du 74e d'infanterie, tué à l'ennemi le 22 août à Ruselles.

M. Henri Lefebvre, de Bolbec, caporal au 224e d'infanterie, décédé à l'hôpital de Magnac (Laval) des suites de ses blessures.

M. Paul Grèverie, de Bolbec, du 39e d'infanterie, tué à Courcy le 17 septembre.

M. Eugène Bonnet, de Bolbec, caporal au 161e d'infanterie, tué à l'ennemi le 22 septembre à Lamanville-Spada (Meuse).

M. André Binay, de Bolbec, décédé le 21 septembre.

M. Joseph Blondel, de Bolbec, décédé le 20 septembre à Chenay (Marne) des suites de ses blessures.

M. Henri Thuillier, de Bolbec, soldat au 150e d'infanterie, tué à l'ennemi le 7 septembre au combat d'Etrepilly.

M. Georges Gallais, de Bolbec, du 162e d'infanterie, tué à Rouvrois-sur-Othain.

M. Georges Lucas, de Bolbec, soldat au 74e d'infanterie, tué en septembre, au combat du fort de Brimont.

M. Alexandre Lefebvre, de Beuzevillette, tué le 7 septembre, à la bataille de la Marne.

Les Prisonniers

M. Maurice Lecourt,